

le journal

Fédération FO de la métallurgie

L'efficacité réformiste



www.fo-metaux.org

Notre organisation est engagée depuis longtemps dans la défense des droits des salariés handicapés. Elle est à leurs côtés au sein de l'APF, où les élections professionnelles approchent.



FO agit aux côtés des salariés handicapés



Sommaire



Ce mensuel est le vôtre...

Organe de la Fédération Force Ouvrière de la Métallurgie,

"FO Métaux LE JOURNAL"

est le magazine de tous ses syndicats et de tous ses adhérents.

Si vous voulez qu'il remplisse efficacement son rôle de lien et de reflet de l'actualité, n'hésitez pas à prendre contact avec la rédaction dès qu'un événement le justifie.

Informez-nous des conflits qui surviennent dans votre entreprise et des accords qui y sont signés. Cela donne des éléments de comparaison et rend service à d'autres syndicats, engagés eux aussi dans des discussions.

Faites-nous part de vos expériences syndicales.

Pour tout ce qui concerne le journal, appelez la Fédération :

Tél. : 01 53 94 54 27 • Fax : 01 45 83 78 87

Chiffes à connaître :

SMIC horaire brut : 9,53 euros

SMIC brut mensuel : 1445,38 euros

Plafond de la sécurité sociale :

3 129 euros par mois

(pour l'année 2014 : 37 548 euros)

Coût de la vie :

-0,3 % en juillet (-0,3 % hors tabac);

+0,5 % en glissement sur les 12 derniers mois (+ 0,3 % hors tabac).

Chômeurs : 3 424 400

(catégorie A, publiés le 27 août 2014)

Indice de référence des loyers :

125,15 (2^e trimestre 2014).

Taux d'intérêt (22 août) :

0,01 % au jour le jour.

3 Editorial

L'USM de l'Hérault développe FO 16

4 Le dossier

Salariés handicapés, FO en action 4-5

L'USM de l'Allier au beau fixe 16

Coordination Safran, en avant le développement 17

L'USM du Cher se développe 17

8 Actualité sociale

FO sauve la situation chez Exide 6

Steelcase se bat pour sa survie 7

Le dialogue social n'est pas mort ! 8

Schneider, l'inquiétude grandit 18

Alstom / GE : l'heure du dialogue 18

ArcelorMittal, FO progresse 19

Coordination Amcor, défendre l'emploi 19

10 Actualité syndicale

Coordination Faurecia : une démarche fructueuse 9

Coordination Essilor : les conditions de travail en question 9

FO reste n°1 chez Aéroli 10

Coordination Tokheim : rester revendicatifs 14

Gros programme pour Tokheim Heillecourt 14

FO remporte les élections chez Ferry Capitain 15

16 InFOs

IG Metall scrute le ciel européen 20

Jeannick Sauvard nous a quittés 20

20 Vos droits

Le don de jours de repos pour enfant malade 21

22 Jeux

Des Métaux et des mots 22



Et toujours
l'information
en ligne sur...

www.fo-metiaux.com



Nous aussi, nous aimons l'entreprise, si...

C'est la rentrée, et après cette période de repos bien mérité nous espérons, malgré le mauvais temps que nous avons subi dans la plupart des régions, que vous avez toutes et tous passé de bons congés.

Nous nous demandons ce que cette rentrée va donner, avec le chômage qui ne cesse d'augmenter, une croissance revue à la baisse et un contexte économique qui ne s'améliore pas. Notre pays est dans une impasse et la ligne politique voulue et impulsée par le président de la République continue de démontrer son impuissance à redresser notre économie. Au vu des différents indicateurs économiques, il savait que la rentrée serait difficile mais ne pensait pas qu'il devrait remanier son gouvernement. Pour lui en effet, il ne doit y avoir qu'une seule ligne et il n'accepte pas ceux qui expriment le désir d'un changement de cap politique en faveur de la croissance et des salariés. Il continue donc de penser que le temps finira par lui donner raison. Au pire, il rejettera la faute sur d'autres, en particulier sur certaines organisations syndicales qui ont le tort de rester dans leur rôle, celui de la défense des intérêts des salariés.

La rentrée du gouvernement s'est traduite en peu de temps par un remaniement qui a fait couler beaucoup d'encre. Depuis, il y a eu d'autres événements comme l'université d'été du Medef, au cours de laquelle le Premier ministre a tenté de séduire les patrons en déclarant : « Moi, j'aime l'entreprise. » A la Fédération, nous souscrivons à cette déclaration, sauf que pour notre part nous ne la jugeons pas complète : il aurait également fallu mettre en avant les salariés, qui font la richesse des entreprises et de notre économie. Apparemment, le gouvernement a peur de mettre en avant les salariés, et même tout simplement d'utiliser ce terme. Il n'y en a que pour les entreprises ; nous l'avions d'ailleurs déjà remarqué lors de la dernière conférence sociale, début juillet.

A la Fédération, nous aimons nous aussi les entreprises, en particulier celles qui ont à leur

tête de réels capitaines d'industrie, qui fabriquent sur notre territoire, favorisent l'emploi et respectent leurs salariés plutôt que des dirigeants qui s'intéressent aux seuls résultats financiers. Car ces capitaines d'industrie savent que produit la richesse de leurs entreprises et savent très bien l'intérêt d'un bon dialogue social qui passe par la pratique contractuelle et conventionnelle chère à FO. Alors oui, il faut mettre en avant les entreprises et faire en sorte que la France, les salariés et les entreprises, y trouvent tous un intérêt sans remettre en cause nos systèmes sociaux et en relançant le pouvoir d'achat et l'emploi.

Pour revenir sur le changement de gouvernement, nous avons pris acte de la nomination du nouveau ministre de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique, Emmanuel Macron, issu du secteur bancaire et ancien secrétaire général adjoint de l'Elysée. Nous espérons qu'il fera aussi bien que son prédécesseur, Arnaud Montebourg, avec qui nous avons mené un très bon dialogue, de même qu'avec ses conseillers. Nous n'avons pas toujours été d'accord sur certains dossiers, mais nous avons pesé grâce à un travail en commun, et contrecarré certains choix de dirigeants d'entreprises, voire sauvé des entreprises et leurs salariés. Et nous n'oublierons pas non plus toute l'énergie qu'il a déployée pour anticiper l'industrie de demain au travers des 34 plans industriels et des travaux du Conseil National de l'Industrie.

La France, l'industrie, les entreprises, les salariés, les chômeurs, les retraités méritent autre chose que des bagarres politiques stériles émanant de tel ou tel parti politique. L'avenir se construit sur du long terme. En tant qu'organisation syndicale, nous resterons dans notre rôle et nous nous exprimerons encore plus fort lorsque nous serons en désaccord sur des décisions qui iront contre les intérêts de celles et ceux que nous représentons.



Organe officiel de la
Fédération confédérée FO
de la Métallurgie

Directeur de la publication :
Frédéric Homez

Imp.Spéciale FO Métaux
N° de CPPAP: 0215s07170

Rédaction : ADH

Publicité : PMV
9, rue Baudoin, 75 013 Paris

Contact :
01 53 94 54 00
contact@fo-metiaux.fr

Salariés handicapés FO en action

Alors que les élections professionnelles approchent au sein de l'association des Paralysés de France (APF), dont une partie des salariés dépend de la convention de la métallurgie, FO Métaux revient sur l'action des équipes FO au sein de cette structure, ainsi que sur l'engagement de longue date de notre organisation en faveur des salariés en situation de handicap.

L'action en faveur des salariés handicapés, qu'il s'agisse de leurs conditions de travail, de la reconnaissance de leurs droits ou de leur pouvoir d'achat, a toujours été au cœur des combats menés par FO Métaux. Ce travail de notre organisation se mène notamment au sein de l'association des Paralysés de France (APF), qui emploie environ 12 000 salariés en France, majoritairement dans des établissements médico-sociaux. Mais il est une activité moins connue qu'elle exerce : celle d'être gestionnaire d'un peu plus d'une vingtaine d'Entreprises Adaptées employant près de 1 500 salariés répartis sur l'ensemble du territoire national. Fin 2006, après une longue négociation sous la houlette du délégué syndical central FO Eric Deniset, FO a signé pour l'ensemble de ces Entreprises Adaptées un accord national d'application de la Convention Collective de la Métallurgie Région Parisienne, permettant à ces travailleurs handicapés de bénéficier d'un même statut collectif, et surtout d'avoir une véritable référence professionnelle en termes de classification. Ce dernier aspect est loin d'être négligeable, car ces travailleurs, atteints d'un handicap moteur, pourront faire valoir leur expérience en termes de qualification en cas d'évolution

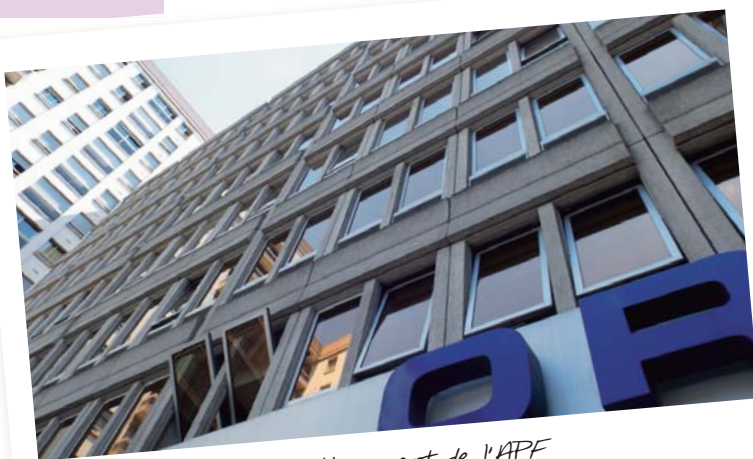


Ysiaka Doucoure et Saadou Magassa comptent bien faire grandir FO.

vers une entreprise dite « ordinaire ». Il constitue surtout une véritable reconnaissance de ces salariés, à égalité avec ceux dits « valides ».

Pratique contractuelle

Aujourd'hui, la question de l'augmentation des salaires est la même que dans tous les secteurs professionnels : c'est une urgence ! Tenants de la pratique contractuelle, les délégués FO des Entreprises Adaptées de l'APF en font une priorité, et comme lors du mouvement social au sein de l'établissement adapté à Tours en 2012, ils s'appliquent à construire le rapport de force pour obtenir un 13^e mois par exemple. Ce sera l'un des enjeux importants des élections professionnelles qui se dérouleront le 2 octobre 2014 dans tous les établissements et services de l'APF, pour lesquelles FO prendra toute sa place en mettant en avant ses revendications, dont la principale : l'augmentation générale des salaires ! « Ce n'est qu'en étant le plus représentatif possible que



L'établissement de l'APF à Choisy-le-Roi.

nous pourrons mettre notre force collective au service de ces salariés, explique le secrétaire du syndicat des métallurgistes de la Région Parisienne Denis Bieber, et continuer de faire progresser la cause des travailleurs handicapés. » Afin d'œuvrer efficacement au

développement syndical, notre Fédération met l'accent sur la participation des métallistes FO aux négociations des protocoles d'accord préélectoraux. Sur l'établissement de l'APF de Choisy-le-Roi, cette réunion est intervenue le 2 septembre. La Fédération FO de la métallurgie a donc donné mandat à Jean-Philippe Clairon, du syndicat des métallurgistes de la Région Parisienne, et à Saadou Magassa, délégué syndical FO sur l'établissement de Choisy-le-Roi pour assister à cette réunion de négociation.

« Donner la parole aux salariés, améliorer leurs conditions de travail et développer la culture syndicale dans notre entreprise, voilà ce que nous voulons faire, explique Saadou Magassa. Les salariés ont d'autant plus besoin d'être protégés que nous venons de passer du statut de « milieu protégé » à « milieu adapté », ce qui va entraîner des changements pour eux à de nombreux niveaux. » Mais notre organisation n'entend pas s'arrêter et là, et l'équipe FO de l'APF Choisy-le-Roi compte également promouvoir la formation des salariés et revendiquer des augmenta-

tions de salaires. Afin de peser davantage,

elle présentera des candidats dans tous les collèges et compte bien conquérir sa représentativité, qu'elle a manqué de peu lors des précédentes élections professionnelles, conquérant 9,8% des voix. Et si ce programme ne suffisait pas à convaincre les salariés, Saadou Magassa, militant convaincu, reste le meilleur ambassadeur de FO, qu'il a rejoint parce qu'elle est « proche des salariés, libre et indépendante, combative en sachant être constructive, et qu'elle agit au service d'une ambition collective et non pour elle-même. » Alors le 2 octobre, il sera facile de savoir pour qui voter...

FO et le handicap, un engagement de longue date

Près de 20 millions de personnes en France vivent aujourd'hui avec un handicap permanent ou de longue durée. Pourtant, la question du handicap et de l'emploi reste trop souvent reléguée à l'arrière-ban des dossiers sociaux. Notre organisation, elle, n'a jamais cessé d'agir en faveur des travailleurs handicapés.

La négociation sur la situation des personnes en situation de handicap dans la métallurgie, FO Métaux était un combat de FO Métaux depuis 2005. Quand celle-ci s'est ouverte, notre organisation a mis toute son énergie dans la préparation d'un accord marquant une véritable avancée pour cette catégorie de salariés. Et c'est ce qu'elle a obtenu en signant le 12 décembre dernier l'accord national en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap dans la branche de la métallurgie. « Nous avons obtenu un accord impératif, ce qui veut dire que les entreprises ne pourront pas déroger à l'accord national, se félicite le secrétaire général de la Fédération FO de la métallurgie Frédéric Homez. Il impulse une politique globale en faveur de l'insertion professionnelle et de l'emploi des personnes handicapées, avec un volet sur la prévention. Il prévoit également d'améliorer le taux d'emploi de ces personnes dans la branche. » Cet accord fixe notamment trois priorités dans notre branche. D'abord, mener une action de sensibilisation des entreprises à l'emploi des personnes handicapées avec une campagne d'information et de communication, présentant notamment aux salariés l'intérêt qu'ils peuvent avoir à faire reconnaître leur qualité de travailleur handicapé; ensuite, la mise en place de partenariats ciblés avec l'Agefiph pour des actions adaptées, y compris au niveau territorial; enfin, assurer le suivi de ces actions, notamment en partageant les pratiques innovantes des entreprises de la branche. L'accord met également en place des dispositifs pour amé-



Frédéric Homez lors de la signature de l'accord du 12 décembre 2013.

liorer l'accès des personnes handicapées à la formation professionnelle.

Au niveau confédéral, l'action s'inscrit elle aussi dans la durée, notamment avec la tenue, depuis 14 ans, de la « journée nationale Travail & Handicap ». En 2013, la Confédération a également mis en place un site Internet handicapforce-ouvriere.org, accessible aux personnes handicapées et qui, regroupant les revendications de FO sur le sujet, a vocation à devenir un outil informatif de référence mais aussi à mobiliser les adhérents FO afin de donner au Handicap toute l'importance qui lui est due.

FO sauve la situation chez Exide

Pour une société qui connaît des difficultés financières, la tentation est souvent forte de se refaire une santé sur le dos des salariés. C'est bien ce qui a failli se passer à Lille chez Exide, spécialiste des batteries tractions (pour chariots élévateurs et transpals), stationnaire et marine (pour les sous-marins nucléaires). Heureusement, FO veillait...

Présent dans près de 80 pays, le groupe américain Exide traverse une mauvaise passe financière et s'est placé pour la deuxième fois de son histoire en juillet 2013 sous le chapitre 11 de la loi sur les faillites des Etats-Unis, qui lui permet de se réorganiser elle-même, sous la surveillance d'un tribunal. L'ensemble de la procédure laissait planer de nombreux doutes sur le périmètre européen du groupe, et plus particulièrement sur le site de Lille, qui emploie 276 salariés et une trentaine d'intérimaires, dont les résultats étaient catastrophiques depuis plusieurs années (absentéisme, arrêts de travail, efficacité, taux de service, qualité...). « Cette situation est la conséquence de la gestion de notre ancien directeur, qui a été remercié début juin 2014, explique le secrétaire de la section syndicale FO du site lillois Philippe Desbonnet. C'est d'autant plus regrettable que notre usine a tout pour être performante et dispose de savoir-faire reconnus. » Effet de ce contexte tendu : la direction d'Exide décide en mars de conditionner la seconde tranche d'investissements sur le site à la renonciation par les salariés à un certain nombre de jours de congés (le lundi de braderie et le pont payé pour Lille, une journée pour le siège social européen de Gennevilliers et trois autres sites logistiques). Pour FO, qui pèse plus de 70 % sur le site, hors de question de céder au chantage, alors que les NAO s'ouvrent au même moment.

Négociations

La partie s'annonce d'autant plus difficile que les sites allemands et espagnols, qui fabriquent les mêmes produits que Lille, ont déjà accepté des modifications du temps de travail sans contrepartie directe. Les salariés allemands sont ainsi passés de 35 à 38 heures sans augmentation salariale, tandis qu'en Espagne ils perdaient 2 jours de congés payés et renonçaient aux augmentations salariales sur 2014/2015. Mais c'est sans compter sur la détermination de FO.

Alors que les négociations sur les NAO dépassent rarement trois semaines chez Exide, les métallos FO, menés par le délégué syndical central FO d'Exide Rachid Ljabli et en lien avec la Fédération FO de la métallurgie via le secrétaire fédéral Paul Ribeiro, campent à la table des négociations trois mois durant, bien décidés à obtenir des compensations pour la perte de ces deux jours de

congés, face à une direction qui semble avoir toutes les cartes en main. « Nous n'avions pas de moyen de pression, car les sites allemands et espagnols, en sous-charge, n'attendaient que de récupérer notre volume de production, analyse Philippe Desbonnet. Mais FO est connu pour le respect de sa parole, sa détermination, sa fermeté, son réalisme et son sens des responsabilités. Ce qui nous a permis de trouver finalement un terrain d'entente préservant les emplois et le site. » Largement



Dans la tourmente, les salariés ont pu compter sur FO.

approuvé par les salariés, FO a donc finalement signé un accord qui débouche non seulement sur une augmentation générale de 0,8 % (avec des augmentations individuelles à 0,8 % également, ainsi que 0,1 % au titre de l'écart salarial homme/femme), mais qui a également débloqué les investissements nécessaires au site et a garanti sa pérennité jusqu'au 31 mars 2016, avec tous les emplois qui y sont attachés. Parmi les contreparties, FO a aussi obtenu la mise en place d'une prime d'assiduité à partir de juillet 2014 ainsi que des embauches en CDI (7 en 2014 et 2 en 2015). « Nous avons maintenant deux ans pour redresser la barre et rendre à notre usine toute l'efficacité et le niveau de performance qu'elle aurait toujours dû avoir, résume Philippe Desbonnet. Les salariés sont plus motivés que jamais et savent aussi qu'ils peuvent compter sur FO pour faire appliquer cet accord jusqu'au bout et les défendre quoi qu'il arrive ! » Nul doute qu'ils s'en souviendront lors des prochaines élections professionnelles, en juin 2015.

Steelcase se bat pour sa survie



Christophe Lavigne et Rémy Masson.

Très rapidement, la colère prend le pas sur la peur chez Steelcase car la fermeture annoncée le 26 juin ne s'inscrit pas du tout dans un schéma de difficultés économiques rencontrées par l'entreprise. Avec plus de 10 000 employés dans le monde, le groupe a reversé l'an dernier 50 millions de dollars de dividendes à ses actionnaires et 49 millions de dollars en rachat d'actions ; le chiffre d'affaires (près de 3 milliards de dollars) est en constante progression : « Ce qui est en œuvre ici, dénonce le délégué syndical FO Rémy Masson, c'est une stratégie de délocalisation vers les pays à bas coûts. » Pour FO, cette logique, qui fait primer la finance au détriment de l'industrie et de l'humain, est inacceptable. Si le PSE n'a pas encore été annoncé officiellement et que Steelcase affirme être à la recherche d'un repreneur, rien n'est fait pour rassurer les 230 salariés et 70 intérimaires du site. En effet, le groupe n'en est pas à son coup d'essai : l'usine alsacienne est la seconde en

Europe, après Durlangen (Allemagne), dont le groupe de Grand Rapids (Michigan) décide de se défaire pour transférer la production dans une nouvelle usine tchèque (STRIBRO).

Depuis 2000, Steelcase a lancé douze PSE et cinq fermetures de sites (Senonches, Airbone, Strasbourg, Rosheim et Marlenheim), soit plus de 2 500 salariés licenciés.

Médiatisation

Sur les 120 salariés licenciés de Marlenheim (fermé en 2010), 80 avaient été transférés à l'usine de Wisches ; pour ces 80 rescapés, le coup est dur... Mais ils peuvent compter sur notre organisation, qui pèse 25 % sur le site de Wisches, et qui, en Intersyndicale, n'a pas attendu pour

agir.

Après avoir distribué des tracts à la population dès le 2 juillet pour l'informer de la situation, l'Intersyndicale s'est déplacée le 4 juillet au siège européen de Steelcase à Schiltigheim, dans la banlieue de Strasbourg. L'Intersyndicale, à travers les membres du CCE, a ensuite multiplié les contacts avec les élus locaux puis, en lien avec notre Fédération, a été reçue à Bercy le 18 juillet en délégation.

En parallèle, les réseaux sociaux ont été mis à profit pour médiatiser le combat et engranger les soutiens, notamment sur YouTube et Facebook. Une réunion conjointe du Comité Central d'Entreprise et du Comité d'Etablissement de Wisches s'est tenue le 18 août. La Direction y a annoncé un projet de reprise par la Société Punch Powerglide Strasbourg. Ce projet concernerait l'ensemble des salariés. FO, qui suit le dossier de près, fera tout pour que les 215 salariés ne voient pas leur site fermer à la fin de l'année.

L'été a bien mal commencé à Wisches, dans le Bas-Rhin. En effet, le 26 juin, les salariés de Steelcase, groupe américain leader mondial du mobilier de bureau, ont appris par le Comité Central d'Entreprise la décision de fermeture du site. Heureusement, FO est là pour défendre leurs intérêts.

Le dialogue social n'est pas mort !

Les 7 et 8 juillet se tenait la troisième édition de la « Grande Conférence Sociale » au Palais d'Iéna dans un contexte particulier. Notre organisation, suivie par plusieurs autres, a choisi de ne finalement participer qu'à une partie de ce rendez-vous pour dénoncer une conception autoritaire du dialogue social et refuser des décisions unilatérales.

Si le dialogue est au cœur de la méthode FO, notre organisation sait aussi taper du poing sur la table quand ce dernier est vidé de son sens. C'est ce qui s'est passé lors la Grande Conférence Sociale des 7 et 8 juillet. Initialement, FO avait décidé de participer à l'intégralité de l'événement. Mais à quelques jours de l'ouverture des travaux, sans la moindre consultation ou information des partenaires sociaux, le gouvernement annonce son intention de reculer sur le dossier de la pénibilité, sur lequel notre organisation porte des revendications de longue date, cédant ainsi aux demandes pressantes du patronat. Il est même question de remettre en cause les seuils sociaux et le Code du Travail. Impossible pour le syndicalisme réformiste de cautionner une telle conception du dialogue social, et donc de participer à l'intégralité des travaux.

Le 7 juillet, en signe de respect républicain et de la fonction présidentielle, la délégation FO conduite par le secrétaire général de la Confédération FO Jean-Claude Mailly, accompagné notamment par le secrétaire général de la Fédération FO de la métallurgie Frédéric Homez, assiste donc aux discours d'ouverture de la Conférence ; ceux de Jean-Paul Delevoye, président du Conseil économique, social et environnemental, de

Jean Pisany-Ferry, commissaire général à l'investissement, et de Louis Gallois pour le réseau Alerte. Tout comme les représentants du patronat et des autres confédérations, Jean-Claude Mailly a ensuite échangé avec le président de la République pour lui exposer les posi-

tions et revendications de notre organisation. Le discours de François Hollande fut pour FO une déception marquée : justifications des politiques d'austérité,

autoritarisme, incantations quant à la sortie de crise, distribution de bons et de mauvais points aux organisations syndicales, dont les bons élèves seraient ceux qui signent tout... Après la sécurisation de l'emploi en 2012, puis la formation en 2013, il a placé l'emploi des jeunes au cœur des enjeux, sans convaincre.

Dans ce contexte, notre organisation a donc pris ses responsabilités et a décidé de ne pas assister le 8 juillet aux tables-rondes et au discours de clôture du Premier ministre, mais a fait connaître une nouvelle fois ses revendications et a fait savoir qu'elle ne se sentait « pas engagée » par la feuille de route présentée à la fin de la Conférence. En quittant les lieux, FO a voulu « marquer le coup ». Le dialogue social est « interrompu aujourd'hui mais il n'est pas rompu [...] on a voulu dire "attention, vous prenez un drôle de chemin, un chemin qui est dangereux pour l'économie, un chemin qui est dangereux pour le social, un chemin qui est dangereux pour la démocratie, ça s'appelle l'austérité" », a expliqué Jean-Claude Mailly. « Cette non-participation était nécessaire mais doit rester exceptionnelle, a complété Frédéric Homez. Nous continuerons de défendre l'industrie et les intérêts des salariés que nous représentons, et qui ont plus que jamais besoin de nous. »

Constructif

Le 10 juillet, Jean-Claude Mailly, Pascal Pavageau et Frédéric Homez, accompagnés des secrétaires fédéraux Paul Ribeiro et Frédéric Souillot ainsi que du membre de la CA fédérale Stéphane Martegoute, se sont d'ailleurs rendus à Bercy pour entendre le ministre de l'Économie, du Redressement productif et du Numérique présenter à Bercy sa "feuille de route pour le redressement économique de la France", dans laquelle il a notamment été question d'industrie et de pouvoir d'achat. « Nous voulions montrer qu'avec FO le dialogue n'est jamais mort, précise Frédéric Homez, et que nous sommes toujours ouverts aux idées qui sont bonnes pour l'industrie et les salariés, mais pas d'accord pour brader nos valeurs et nos combats. » A ceux qui ont qualifié la décision de FO d'inutile, Jean-Claude Mailly a fait une réponse que tous les métallos FO auraient pu reprendre à leur compte : « Le syndicalisme inutile, c'est celui qui avale tout ! » A bon entendeur !



Notre organisation a pris ses responsabilités

Coordination Faurecia une démarche fructueuse



Le développement de FO chez Faurecia se poursuit.

La réunion des Faurecia a débuté par un point sur les cadres. Brigitte Capelle, en charge de ce dossier à la Fédération, a expliqué que ces derniers ne connaissaient pas toujours leurs droits et ne bénéficiaient plus d'un statut privilégié. FO connaît cette population et sait la défendre, a expliqué la secrétaire fédérale, indiquant qu'elle pouvait aider les métallos dans leurs démarches de syndicalisation des cadres. Nathalie Capart est ensuite intervenue pour un point sur la représentativité. Celle de FO Métaux au sein de Faurecia n'a cessé de progresser ces dernières années et s'est établie aujourd'hui à 19,4 %. Saluant le travail accompli, Nathalie Capart a rappelé que si FO est fort là où

notre organisation est implantée, il reste encore des établissements où elle n'est pas présente, et qui représentent un fort potentiel de développement sur lequel il faut concentrer les efforts.

Les participants ont fait un tour de table pour évoquer la situation de leurs sites. Sur Caligny, le plus gros site de la branche FSA, les récentes élections professionnelles ont vu notre organisation passer de 19 % à 30,34 %.

L'équipe présentait également pour la première fois un candidat sur le 3^e collège. Sur Nompattelize, la faible charge de travail inquiète les salariés. A Nogent-sur-Vernisson, les économies sont toujours à l'ordre du jour tandis que le site de Cercy-la-Tour s'interroge sur son avenir. Partout, les équipes FO restent vigilantes. Frédéric Homez a ensuite pris la parole pour féliciter les métallos du travail effectué avec succès pour faire progresser FO, avant de faire un point sur l'actualité nationale, en particulier les négociations sur la formation professionnelle, le pacte de responsabilité, la conférence sociale, le dispositif conventionnel et la transparence financière qui va concerner les comités d'entreprises.

Les métallos FO de l'équipementier Faurecia se sont réunis au siège de notre Fédération en coordination les 9 et 10 juillet autour de leur coordinateur et DSC de la branche FSA Eric Ancery et de la DSC de la branche FBA Candide Bezelga. Les discussions ont eu lieu en présence du secrétaire général de la Fédération FO de la métallurgie Frédéric Homez et des secrétaires fédérales Nathalie Capart et Brigitte Capelle.

Coordination Essilor, les conditions de travail en question

Les responsables syndicaux FO du groupe Essilor se sont retrouvés à Charenton-le-Pont le 11 juin pour leur coordination autour de leur délégué syndical central Maurice Malvergne et en présence du secrétaire fédéral Paul Ribeiro.

Une large partie des discussions a été consacrée aux conditions de travail, suite à un tragique événement : le suicide d'un ex délégué FO de Dijon. En cause : la très grande pression qui repose en ce moment sur les salariés du groupe suite à la mise en place par la direction, et sans l'accord des organisations syndicales, d'un nouveau dispositif relatif aux risques psycho-sociaux. Pour FO, les dysfonctionnements de ce système portent une lourde part dans le geste tragique de notre camarade. Par conséquent, notre organisation demande le retrait du dispositif et la mise en place d'un nouveau système avec, cette fois, des négociations préalables avec les partenaires sociaux.

L'autre sujet qui a mobilisé une part importante des débats était celui de la syndicalisation et du développement syndical. Paul Ribeiro a rappelé la stratégie et les objectifs mis au point par la Fédération FO de la métallurgie, en particulier la nécessité de se renforcer là où nous sommes présents et de créer de nouvelles implantations. Ensemble,

les métallos ont exploré différentes pistes pour faire grandir FO, qui pèse 20 % chez Essilor. Le cycle électoral venant de se terminer, ils disposent du temps nécessaire pour affiner leur stratégie sur ce point. Au plan économique, même si le groupe se porte bien, les métallos redoutent que la loi Optique, autour de laquelle FO est intervenu pour essayer de réduire son impact sur l'industrie française, ne serve à nouveau de prétexte à des délocalisations. Enfin, Maurice Malvergne a informé les militants de son départ prochain et de la nécessité de poursuivre les actions en cours autour de son successeur.

FO reste n°1 chez Aérolia

Les métallos FO d'Aérolia Méaulte ont pu partir en vacances l'esprit tranquille et avec la satisfaction d'avoir su faire briller une nouvelle fois les couleurs de notre organisation, puisqu'ils ont remporté les élections professionnelles qui se tenaient le 19 juin sur leur site, ainsi qu'à Saint-Nazaire et Toulouse, avec plus de 41 % des voix, confortant le statut de leader de notre organisation chez Aérolia.

La veille des élections, les militants FO d'Aérolia s'étaient réunis en nombre autour du secrétaire de leur syndicat Noël Bellengier et du délégué syndical central Dany Devaux pour assister au dernier meeting de la campagne électorale, qui accueillait le secrétaire général de la Confédération FO Jean-Claude Mailly, et en présence du secrétaire général de la Fédération FO de la métallurgie Frédéric Homez, du secrétaire fédéral Philippe Fraysse, du délégué syndical central d'Airbus Group Jean-François Knepper, du coordinateur FO Airbus Group Yvonnick Dreno, du secrétaire de l'USM de la Somme Jean-Jacques Leleu et de la secrétaire de l'UD 80 Denise Boulinguez. Remerciant l'équipe de la Fédération FO de la métallurgie pour leur soutien permanent, Dany Devaux a pris la parole pour revenir sur cette campagne et sur la conception du syndicalisme par FO. « Une campagne c'est sérieux, elle permet de faire un bilan sur de nombreux sujets, de présenter un projet et d'apprécier au mieux les enjeux de demain tels que les investissements, la recherche et technologie, les nouveaux programmes, le projet 3x-essentiel afin de garder notre exclusivité des pointes avant, l'essor de l'activité Pièces élémentaires, l'emploi, les salaires, etc., a expliqué Dany. Mais c'est aussi l'occasion de rappeler aux salariés que toutes les



Jean-Claude Mailly, Frédéric Homez et les responsables nationaux FO d'Airbus se sont adressés aux militants.

organisations syndicales ne pratiquent pas le même syndicalisme et de leur montrer ce que la méthode FO peut leur apporter. » Il a rappelé que pour FO, seules la négociation, la contractualisation d'accord et la prise de responsabilités permet de faire évoluer le pouvoir d'achat durablement à l'ensemble des salariés, afin qu'ils puissent s'engager dans des projets sur le moyen et le long terme.

Indépendance

Pour FO, il n'y a pas d'un côté le syndicat d'en haut, les représentants des confédérations ou fédérations, et de l'autre le syndicat d'en bas, qui serait contraint de subir les effets d'en haut, avec des accompagnements, des signatures d'accords dont il n'était pas responsable. « A FO, c'est tout le contraire, a clamé Dany, il n'y a qu'un seul syndicat, cohérent avec des représentants dans les différentes structures et un discours qui n'est pas à géométrie variable car la responsabilité d'une position engage l'ensemble des syndicats FO, du plus petit au plus grand, en associant la Fédération et la Confédération. » Concluant sur les valeurs de liberté et d'indépendance défendues par FO, il a insisté sur le fait que, à un moment où le réformisme est dénaturé par certains syndicalistes et journalistes, la confiance des salariés serait déterminante pour l'avenir d'Aérolia, des aérostructures au sein d'Airbus Group. Jean-Claude Mailly, qui avait rencontré l'équipe syndicale d'Aérolia Méaulte le matin, ainsi que le conseil syndical, pour discuter de nombreux sujets, est ensuite intervenu lors d'un discours très apprécié par les militants pour un tour de la situation générale et de l'industrie en particulier.



Comme toujours, les métallos étaient venus nombreux à l'assemblée générale.

La force mutualiste

"Créée à l'initiative de militants FO, l'Union a la vocation de fédérer et de rendre les mutuelles de la Métallurgie plus solidaires, donc plus présentes sur la scène de la protection sociale où pèsent des risques de plus en plus lourds."

Frédéric Homez, *Président de l'Union*



UNION DES MUTUELLES SOLIDARITÉ MÉTALLURGIE

9, rue Baudoin 75013 Paris - Tél. : 01 53 94 54 35 - Fax : 01 45 83 78 87
umsm@diaf.oleane.com





DOUBLED

POUR FO, LES SALARIÉS HANDICAPÉS DOIVENT ÊTRE DEFENDUS COMME TOUS LES SALARIÉS



***Informez-vous et soutenez-nous
dans ce combat quotidien !***



Pour tout renseignement, contactez votre délégué FO Métaux

Coordination Tokheim rester revendicatifs

Les métallos FO de Tokheim, société spécialisée dans les matériels de distribution de carburant, se sont réunis en coordination semestrielle du 17 au 19 juin à l'UD de Caen autour de leur délégué syndical central Yannick Dosne, qui leur a passé le message de soutien et d'amitié du secrétaire fédéral Eric Keller, retenu à Paris par le dossier Alstom.

La réunion des Tokheim s'est organisée autour de plusieurs groupes de travail thématiques : résolutions et revendications ; préparation d'une nouvelle plaquette FO sur les œuvres sociales des CE ; préparation d'une nouvelle plaquette FO sur les statuts de l'entreprise ; réalisation d'une communication visuelle interpellant les salariés, sur la chasse menée par la direction pour sanctionner ceux pris en défaut sur la sécurité ; et un groupe sur une préparation à la négociation sur la base de données unique. L'ensemble des participants a également pu prendre la parole pour s'exprimer sur le fonctionnement du syndicat et les orientations souhaitées. Les discussions, souvent animées, ont permis de dégager de positions communes et une ligne à tenir, notamment sur les négociations avec la direction.

Parmi les revendications que les métallos souhaitent mettre en avant dans un avenir proche, on retrouve : l'application de la charte comportement et services pour tous et envers tous ; des augmentations de salaires significatives pour tous les sala-

riés ; des avancées sur l'égalité Homme/Femme dans l'entreprise ; une prime de panier de la valeur du ticket restaurant en lieu et place de celui-ci et la prise en charge par l'entreprise pour les personnels sédentaires ; la prise en compte du temps de trajet comme temps de travail effectif pour les salariés utilisant un véhicule de service ; le retour de vraies formations techniques tout au long du parcours professionnel ; la mise en place de plans de carrière pour les personnels cadres et non cadres ; et enfin, une plus forte orientation vers le travail des salariés handicapés. « Notre capacité à être présents, à être force de proposition et de revendications sur tous les sujets intéressant les salariés est la marque de FO, explique Yannick Dosne, et la meilleure manière d'être à leurs côtés au quotidien. »



Gros programme pour Tokheim Heillecourt

L'assemblée générale du syndicat FO Tokheim Heillecourt s'est tenue le 9 juillet au local des métallos, autour du secrétaire du syndicat et délégué syndical Laurent Bernard, et en présence des secrétaires fédéraux Eric Keller et Frédéric Souillot, ainsi que du secrétaire de l'UD de Meurthe-et-Moselle Patrick Feuillatre.

En convoquant l'assemblée générale, Laurent Bernard avait demandé aux adhérents de bouger, de participer, de dire les choses, d'exprimer les contentements comme les mécontentements. Le message a bien été reçu, les présents ont été plus que jamais participatifs et la réunion a permis un vrai débat sur les positions de l'organisation syndicale. Un tour de table a été fait, où chaque adhérent a pris la parole pour s'exprimer librement. Les principaux sujets abordés ont été le rapport de force avec l'encadrement et la direction, l'organisation du travail, du temps de travail, du temps de trajet, du temps de route, la pression disciplinaire grandissante sur les salariés, les résolutions, les revendications, les tracts futurs, la communication FO Tokheim au niveau de l'entreprise, les négociations NAO 2014 et la non signature de l'accord par FO, le développement syndical -qui doit s'étendre à l'ensemble des sociétés de la profession-, l'inquiétude des adhérents sur la politique de l'entreprise et sur son

avenir, l'embauche de gros salaires qui ensuite viennent expliquer qu'il faut se serrer la ceinture, et enfin, le durcissement souhaité des positions de FO Tokheim.

Christophe Laurin a présenté le rapport financier du Syndicat, qui a été adopté à l'unanimité, comme le rapport d'activité. Les militants ont ensuite reconduit le bureau du syndicat et la commission de contrôle. La structure du syndicat le plaçant sur une zone géographique dépassant la région, il est envisagé par le bureau du Syndicat de faire l'AG 2015 sur le secteur de Dijon afin de faciliter la présence d'adhérents éloignés.



FO remporte les élections chez Ferry Capitain



FO devient majoritaire chez Ferry Capitain.

Si Ferry Capitain, fonderie spécialisée dans le sur-mesure pour l'industrie lourde n'est pas la plus médiatisée de France, elle gagne pourtant à être connue. Fondée il y a près de 200 ans, cette entreprise familiale de 450 salariés accueille régulièrement des apprentis, réalise 80 % de son chiffre d'affaires à l'export, dégage de la marge qu'elle réinvestit en grande partie pour améliorer les conditions de travail et sa compétitivité par le biais de la R&D et a su préserver des savoir-faire uniques qui ont fait sa réputation. Comme quoi, à l'heure de la mondialisation et de ses diktats absurdes, une entreprise française peut être au top sans sacrifier ses salariés ou ne raisonner qu'en termes financiers !

Dialogue social

Le secrétaire fédéral Frédéric Souillot, qui a visité l'entreprise et rencontré la direction en compagnie de représentants de l'USM de la Haute-Marne, a d'ailleurs félicité l'équipe FO pour son excellent résultat, mais aussi pour avoir su incarner un interlocuteur fiable face à une direction par ailleurs ouverte au dialogue social, et à laquelle il a présenté le contrat de filière stratégique « industries ex-

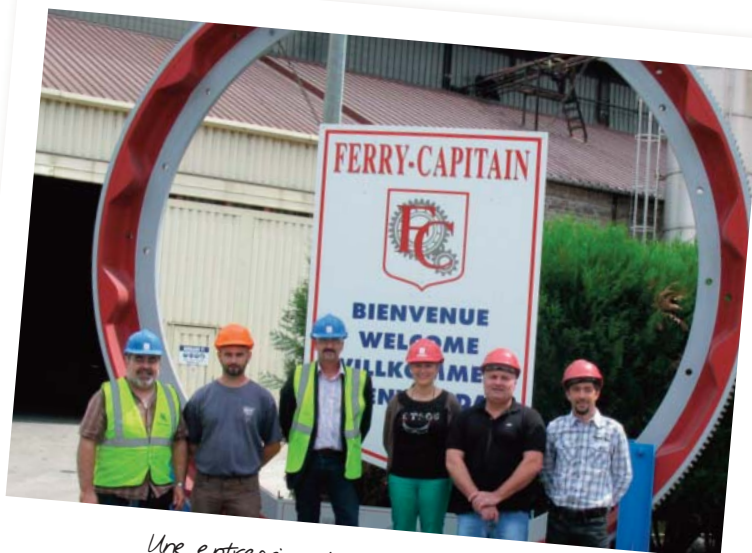
tractives et de première transformation ». Le secrétaire général de la Confédération FO Jean-Claude Mailly est lui aussi venu apporter son soutien à l'équipe lors de la campagne.

Connu pour avoir fourni des équipements lors du percement du Tunnel sous la Manche, l'entreprise aborde l'avenir avec confiance, mal-

gré un léger contrecoup de

la crise de 2008 qui se traduit par un recours occasionnel au chômage partiel. Fort de ses investissements, elle entreprend aussi de se diversifier vers le secteur aéronautique. FO, qui croit en l'industrie, fera tout pour accompagner Ferry Capitain sur les chemins de l'avenir, en veillant au mieux aux intérêts des salariés.

Une campagne efficace, une équipe solide et motivée, une Union Départementale, une Fédération et une Confédération qui se tiennent aux côtés des métallos : voilà une bonne recette pour progresser aux élections professionnelles. Grâce à cette formule, l'équipe FO de Ferry Capitain, emmenée par James Taillandier, a ainsi gagné plus de 8 points lors du scrutin du 17 juin, offrant à FO la première place dans cette entreprise de la Haute-Marne avec 38,61 % des voix.



Une entreprise de renommée mondiale.

L'USM de l'Hérault développe FO

Les métallos FO de l'Hérault se sont retrouvés à Montpellier le 18 juin pour l'assemblée générale de leur USM autour de leur secrétaire Philippe Guiraud et en présence de la secrétaire fédérale Nathalie Capart et du secrétaire de l'UD 34 Gilbert Fouilhe.

La réunion a permis de revenir, au travers du rapport d'activité, sur les nombreuses actions menées et à venir par les membres de l'USM. La réunion du 6 mars dernier, présidée par Nathalie Capart et regroupant les responsables des USM des Alpes-Maritimes, des Bouches-du-Rhône, de l'Hérault, du Var et du Vaucluse avait donné le ton quant aux priorités que sont pour notre Fédération le développement syndical et la syndicalisation. Les métallos héraultais ont donc fait feu de tout bois pour y parvenir, en particulier via la négociation d'accords préélectoraux dans plusieurs entreprises du département afin de pouvoir déposer des listes FO. Ils ont également mené de nombreuses distributions de tracts, conformément au plan d'action qui avait été décidé lors de la journée du 6 mars. Le résultat de cette forte implication dans le développement de FO ne s'est pas fait attendre, puisque notre organisation a pu s'implanter dans plusieurs entreprises de la métallurgie du département, comme Pera-matériel agricole à Florensac, Renault Trucks à Béziers et Montpellier, Cerdan automobile à Montpellier, SDEEC à Saussan, ECA robotics à Montpellier et Toulon. L'USM a également été très active sur les négociations des minimas garantis de la convention collective et a su batailler ferme face à l'UIMM pour obtenir de véritables avancées, tout en faisant valoir ses arguments quant aux moyens à apporter pour redynamiser l'industrie dans le département, comme l'a expliqué Maurice Bascoul.



Les délégués ont ensuite évoqué la situation économique de leurs entreprises, notamment le PSE à venir chez IBM, la forte hausse de l'activité chez Cameron depuis 2009, la baisse de l'activité chez Hill Rom et chez Horiba et leurs conséquences, ou encore les difficultés de SDEEC malgré sa sortie de PSE. Gilbert Fouilhe est intervenu sur les sujets d'actualité du moment qu'étaient l'indemnisation des intermittents du spectacle dans le cadre de l'accord global de l'assurance chômage, mais aussi sur un éventuel regroupement des régions où la question essentielle pour FO est : quel sera le rôle des fonctionnaires et les domaines de compétences des régions ? Nathalie Capart a réitéré la volonté de la fédération concernant la représentativité dans nos entreprises, à savoir en priorité s'implanter dans les entreprises où nous ne sommes pas encore présents, puis renforcer notre poids là où FO Métaux est implanté pour pouvoir défendre au mieux l'industrie et les intérêts des salariés. Les rapports d'activité et de trésorerie ont été adoptés à l'unanimité puis les participants ont élu le nouveau bureau de l'USM.

Le nouveau bureau

Le nouveau bureau élu est composé de : Philippe Guiraud (secrétaire), Michel Lopez (secrétaire adjoint), Alain Bellet (trésorier), Alain Puche (trésorier adjoint), Olivier Richard (archiviste).

L'USM de l'Allier au beau fixe



Les métallos de l'Allier se sont retrouvés le 3 juillet au Relais de l'amitié, à Montmarault, pour l'assemblée générale de leur USM autour de leur secrétaire Michel Lagrange, et en présence du secrétaire général de la Fédération FO de la métallurgie

Frédéric Homez et du secrétaire fédéral Philippe Frayse.

Les discussions ont largement porté sur la question de la représentativité, dans laquelle le département s'illustre tout particulièrement, étant le deuxième pour notre organisation au niveau national avec un résultat à plus de 36 %. Les bons résultats continuent d'ailleurs d'affluer pour FO, qui peut compter dans ce territoire sur de fortes implantations, comme Sagem Montluçon ou

Peugeot Sept Fons, et enregistre de nouvelles adhésions, malgré des fermetures de sites. Les participants ont également fait le point sur les négociations à venir avec l'UIMM, ainsi que sur une éventuelle fusion des conventions collectives de l'Allier, du Puy-de-Dôme et de la région de Thiers, suite à la fusion des chambres patronales de la Région Auvergne. « Nous veillerons à ce que l'harmonisation ne se fasse pas par le bas », a précisé Michel Lagrange. Philippe Frayse est intervenu pour inciter les métallos à poursuivre leur travail de développement syndical, qu'il s'agisse de la création de nouvelles implantations, de syndicalisation ou de renforcement de notre présence au troisième collège, réaffirmant ainsi les priorités de notre organisation dans ce domaine. Frédéric Homez a pris la parole pour revenir sur les grands sujets nationaux qui mobilisent FO Métaux, en particulier la Conférence sociale ainsi que l'épineux dossier de la pénibilité, sur lequel notre organisation continue de porter ses revendications avec détermination et constance.

Coordination Safran En avant le développement



Les métallos de Safran parés au développement.

Les sujets à examiner ne manquaient pas lors de cette coordination Safran, et au premier rang d'entre eux figurait le développement syndical. Les coordinateurs FO du groupe ont ainsi fait le point sur la relance de la section du Havre, sur la poursuite des actions de développement chez Snecma, notamment à Corbeil-Essonnes et à Villaroche, sur le travail de communication via des affiches qui serviront à tous les militants du groupe par l'équipe de Snecma Gennevilliers, ou encore sur les actions en cours chez Hispano Suiza à Colombes, dans la perspective des prochaines élections professionnelles. Après un point sur la situation du secteur aéronautique par Philippe Fraysse et un autre sur l'accord sur l'assurance chô-

mage signé le 24 mars par notre Confédération par Frédéric Souillot, les participants ont fait un tour de table qui a permis à chacun de prendre connaissance des problématiques des différents sites. Parmi les sujets les plus évoqués : la future loi Optique et ses implications sur la mutuelle ; la prévoyance ; la retraite chapeau des dirigeants du groupe, que FO dénonce alors que malgré les bons résultats du groupe la politique salariale est moins bonne qu'en 2013 ; le regroupement ou le déménagement de sites en cours et l'application assez disparate de l'accord GPEC dans ce dossier. Chez Safran Engineering Services, l'inquiétude règne du fait d'une baisse de charge au niveau des Bureaux d'études, la charge basculant des BE au niveau de l'accompagnement industriel. Chez Snecma Vernon, les inquiétudes se concentrent sur le choix de la propulsion pour Ariane 6, qui aura aussi des conséquences pour l'activité du site. Chez Messier Dowty Bugatti, les métallos se félicitent de l'arrivée de nouveaux militants. Enfin, avant de se séparer et de se donner rendez-vous les 6 et 7 novembre à Toulouse pour l'Assemblée générale FO Safran, les participants ont désigné Frédéric Betis au comité de groupe, un poste obtenu grâce à la progression de FO chez les cadres de Safran.

Des délégués FO couvrant la plus grande partie du périmètre de Safran se sont réunis en coordination le 3 juin à la Fédération pour de riches échanges autour des sujets qui font l'actualité de leur groupe, autour du coordinateur Daniel Barberot, et en présence des secrétaires fédéraux Philippe Fraysse et Frédéric Souillot.

L'USM du Cher se développe

L'assemblée générale de l'USM du Cher s'est tenue le 1^{er} juillet à Bourges. Elle a rassemblé les représentants des syndicats et sections syndicales du département autour du secrétaire de l'USM Francis Pallot, qui passait ce jour la main à Stéphane Carré, et en présence du secrétaire général de la Fédération FO de la métallurgie Frédéric Homez.

Dans sa présentation du rapport d'activité, Francis Pallot est revenu sur les nombreuses participations de l'USM à la négociation de protocoles préélectorales dans plusieurs entreprises de la métallurgie du Cher, ainsi que sur la Participation aux négociations paritaires avec l'IUMM sur la grille des minis salariaux et à la commission paritaire territoriale de l'emploi notamment sur le jury de délibération CQPM. Il est également revenu sur les distributions de tracts réalisées dans des PME par les militants FO de Mecachrome et les axes de travail en cours d'élaboration avec l'UD18.

Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité des présents, de même que le rapport de trésorerie. Francis Pallot a ensuite informé les militants de son départ du poste de secrétaire de l'USM pour cause de mobilité professionnelle. Les métallos ont donc renouvelé le bureau, à la tête duquel ils ont élu Stéphane Carré. Ils ont ensuite débattu des moyens de développer notre organisation

dans le département, demandant notamment l'aide de la Fédération afin de pouvoir alimenter des tracts à distribuer dans les entreprises. Frédéric Homez a précisé que des actions sont en cours au niveau fédéral pour élargir l'action de FO et son rayonnement. Il est ensuite intervenu pour un point sur les dossiers qui mobilisent FO Métaux au niveau national, comme les discussions sur le dispositif conventionnel et son niveau de négociation (national, régional ou départemental), le pacte de responsabilité, auquel FO est opposé, les négociations sur la formation professionnelle et la Conférence sociale des 7 et 8 juillet.

Le nouveau bureau

Le nouveau bureau élu est composé de Stéphane Carré (secrétaire), Xavier Pesson (secrétaire adjoint), David Jolivet (trésorier), Julien Brandao (trésorier adjoint) et Noël Adam (archiviste).

Schneider l'inquiétude grandit



Réunis en coordination les 26 et 27 juin à la Fédération FO de la métallurgie autour de leur coordinateur Emmanuel Da Cruz, et en présence du secrétaire général de notre organisation Frédéric Homez et du secrétaire fédéral Eric Keller, les métallos FO du groupe Schneider ont échangé sur la situation de leur entreprise, partagé leurs inquiétudes et évoqué les prochaines élections professionnelles.

Depuis le 25 avril, date de l'annonce par Schneider Electric du premier PSE de l'histoire du groupe, FO se démène pour préserver les intérêts des salariés et défendre l'industrie. Le sujet était au cœur des discussions menées par les métallos lors de leur coordination. Faisant un point sur toutes les restructurations en cours et sur leur impact sur les salariés, ils ont aussi évoqué leurs craintes sur les annonces à venir en octobre, qui devraient concerner le périmètre ex-Areva. En effet, ce secteur, racheté en 2010 par Schneider Electric, fait face à une baisse des commandes d'EDF qui a fait chuter son activité de 50 %, entraînant la fermeture de quatre sites, dont deux devraient être définitivement supprimés. « Nos inquiétudes se concentrent sur le maintien de l'emploi, explique Emmanuel Da Cruz. FO a toujours accompagné le changement dans l'entreprise, notamment via la GPEC. Mais là, nous sommes face à une situation inédite et très différente, dans laquelle nous demandons à la direction des garanties sur le principe de dé-

parts volontaires, d'un bon traitement social et de la pérennité des sites. » Le jour même, les représentants FO au CCE de Schneider lançaient un droit d'alerte sur la stratégie industrielle du groupe en France. Malgré cette situation difficile, la vie de l'entreprise ne s'arrête pas et les sujets sur lesquels doit agir FO ne manquent pas. Les métallos ont ainsi consacré une partie des échanges aux négociations en cours dans le domaine de la prévoyance. Un socle commun à tout le groupe, demande de longue date de FO, est en préparation, et la réunion a permis un important échange d'informations sur ce point et la définition des positions à tenir pour les mois à venir. Enfin, les participants ont replacé l'ensemble de ces sujets dans la perspective des élections professionnelles à venir en fin d'année, bien décidés à maintenir le statut de leader de FO chez Schneider. Frédéric Homez et Eric Keller ont activement pris part aux échanges et ont assuré les métallos du soutien de la Fédération pour la poursuite de leurs actions.

Alstom / GE : l'heure du dialogue



Les métallos FO des deux groupes se coordonnent.

Une coordination réunissant des représentants syndicaux FO d'Alstom et de General Electric s'est tenue le 15 juillet à la Fédération FO de la métallurgie autour du secrétaire fédéral Eric Keller et du secrétaire général du syndicat des métallurgistes de la Région Parisienne Denis Bieber.

Alors que notre organisation poursuit ses démarches et ses actions contre le démantèlement d'Alstom, Eric Keller a expliqué qu'il était cependant nécessaire pour les délégués syndicaux des deux groupes de se rapprocher, d'échanger et de se coordonner pour faire valoir plus efficacement les positions de FO.

Jean-Pierre Tellier, délégué syndical central de GE Power Conversion et secrétaire du CCE a présenté l'organisation de GE, qui comprend cinq grands secteurs d'activités. Thierry Meunier, secrétaire du CE de l'établissement Power Conversion à Massy, membre du bureau du comité de groupe GE France, a expliqué qu'à GE, c'est la méthode « américaine » qui s'applique, à savoir une gestion parfois brutale du personnel au service de la seule performance économique. Il a indiqué que GE a externalisé

les services communs, notamment les services informatiques, la hotline étant délocalisée en Roumanie. Le bureau du comité de groupe GE France, où siège FO, a été reçu à Bercy le 13 juin pour demander le retrait des plans de suppression de postes en cours chez GE en France.

Côté Alstom, Philippe Pillot, DSC sur le secteur Transport et secrétaire du CE sur l'établissement d'Ornans, a fait état des informations préparées par la Direction d'Alstom pour le forum européen. Charles Menet, DSC adjoint sur Alstom Transport a rappelé que notre organisation avait adressé une lettre ouverte au ministre de l'Economie et du Redressement productif pour lui demander de faire annuler les plans de suppressions de postes lancés sur Alstom, condition première pour que les engagements de création d'emplois soient crédibles.

Il a été convenu que les métallos FO de GE proposeraient aux autres organisations syndicales sur GE de préparer une lettre similaire. Si une telle démarche intersyndicale aboutit sur GE, les organisations syndicales d'Alstom pourraient éventuellement s'y associer. Eric Keller a expliqué qu'il appuierait leur demande d'entrevue à Bercy.

ArcelorMittal FO progresse



Les 525 salariés du site ArcelorMittal de Basse-Indre ont accordé une large confiance à l'équipe FO emmenée par son secrétaire Fabrice Hauraix et son secrétaire adjoint Yann Ravart, lors des élections professionnelles qui se sont déroulées en mai, avec près de 37,5 %. Une belle victoire pour les métallos FO, majoritaires depuis 4 ans et en charge du CE, et une confirmation : les salariés savent bien sur qui compter pour les défendre ! Tout au long de la difficile période qui a suivi l'annonce par ArcelorMittal de l'arrêt du Décapage et du Laminoin 5 Cages, deux installations clés sur le site de Basse-Indre, ils ont bien vu qui n'a cessé de se battre pour et aux côtés des salariés. FO a été sur tous les fronts au cours des quatre années passées, arrachant à une direction qui voulait se contenter de mesurètes unilatérales de vraies négociations qui ont débouché sur des mesures spécifiques pour le site, permettant notamment le reclassement des salariés impactés en interne suite à une formation de premier ordre, des primes conséquentes et des parcours de carrière revalorisés. Du côté de Fos-sur-Mer, l'équipe FO, qui venait de tenir son assemblée générale, a elle aussi su conquérir les

voix des salariés. En effet, en passant de 8,25 % à 13 %, elle retrouve sa représentativité au terme d'une solide campagne de terrain et surtout d'un effort continu pendant les quatre années passées où sans heures de délégation syndicale, sans élus, sans les moyens d'actions des autres organisations syndicales, les métallos ont su être présents dans les ateliers, diffuser des tracts, mener de multiples actions pour améliorer les conditions de travail et défendre les droits des salariés, participer aux négociations à tous les niveaux et signer des accords porteurs de progrès social dans l'intérêt des salariés. Misant sur la formation fédérale, ils ont également su faire croître de 20 % le nombre d'adhérents FO rien qu'en 2013 ! Grâce au travail fourni par l'équipe FO de Fos-sur-Mer, notre organisation progresse aussi au sein d'ArcelorMittal Méditerranée (AMED), en passant à 16,58 %. Avec la nomination d'un nouveau délégué syndical central FO pour AMED en la personne de David Thourey, le secrétaire du syndicat FO de Fos-sur-Mer, notre organisation va pouvoir agir encore plus fortement pour défendre l'industrie et les salariés de la sidérurgie.

Les salariés du site ArcelorMittal de Basse-Indre (Loire-Atlantique) ont voté pour leurs élections professionnelles du 14 au 16 mai. Ceux du site de Fos-sur-Mer ont fait de même début juin. Leur choix est sans appel : celui du syndicalisme réformiste, puisque FO reste une organisation incontournable sur Basse-Indre et progresse à Fos-sur-Mer.

Coordination Amcor, défendre l'emploi

Les responsables syndicaux du groupe Amcor se sont réunis les 23 et 24 avril pour leur coordination sur le site de Moreuil, non loin d'Amiens, autour d'Eric Borzic, coordinateur FO pour le groupe, et du secrétaire fédéral Frédéric Souillot.

Après une visite du site, qui fait partie de la division « Food&Beverage » et est spécialisé dans le façonnage de sachets d'emballage alimentaire, les métallos ont largement échangé sur les difficultés qu'ils rencontrent au sein de leurs sites respectifs et leurs inquiétudes. Sur le site de Moreuil, pour la partie « Flexibles », le risque de voir le principal client délocaliser son usine en Pologne fait craindre des pertes d'emploi, et l'équipe FO est décidée à obtenir des réponses de sa direction. Sur la partie « Capsules », la perte de plusieurs petits clients, représentant 10 % de l'activité, a eu pour conséquence le non remplacement des départs en retraite. Des trois établissements de cette division « Capsules », Moreuil est cependant le seul à être en difficulté. En effet, l'établissement de Châlons-sur-Saône a bénéficié d'importants investissements pour une nouvelle presse, tandis que celui de Saint-Seurin-sur-L'Isle, qui a profité du même type d'investissements, on note l'embauche d'une cinquantaine de salarié sur les trois dernières années.

Au sein de la division « Flexibles », la situation est plus contrastée. Sur le site de Dijon, une trentaine de postes ont été perdus au cours de l'année écoulée et les métallos s'inquiètent de voir Danone représenter jusqu'à 50 % du chiffre d'affaires, d'autant la seule réponse du

géant agroalimentaire face un souci de qualité consiste à durcir le ton ainsi que sa politique de prix envers son fournisseur. Résultat : les salariés sont confrontés au chômage partiel depuis fin 2013. Un problème de qualité similaire se pose sur le site de Sarrebourg, avec la même réponse de la part de Danone. Sur le site de Sélestat, le non remplacement des départs naturels entraîne une baisse régulière des effectifs. Cependant, un centre de recherche et développement est présent sur le site et un important projet est en cours de concrétisation, qui devrait amener rapidement des volumes supplémentaires. Des investissements sont prévus sur le site et les bons résultats de 2013 ont permis d'obtenir une participation d'un bon niveau pour les salariés. Les métallos se sont ensuite donnés rendez-vous en octobre pour une nouvelle coordination. Ils ont d'ores et déjà prévu de mettre l'accent sur la nécessité d'une véritable politique salariale dans le groupe.

IG Metall scrute le ciel européen



Le syndicat allemand IG Metall organisait, les 24 et 25 juin, sa conférence sectorielle pour l'industrie aéronautique et aérospatiale à Berlin. Le secrétaire fédéral Philippe Fraysse ainsi que le président FO du comité européen d'Airbus Group Marc Ambiaux y représentaient notre organisation.

Dans la mesure où les politiques industrielles de ce secteur sont toujours intégrées dans un cadre européen, IG Metall avait, par conséquent, décidé d'organiser la réunion au même niveau. Près de 150 participants étaient donc réunis – un par site industriel, ainsi que des représentants d'organisations syndicales françaises, anglaises et espagnoles. Lors de la soirée d'ouverture, les députés présidents de groupes parlementaires étaient également présents, sans oublier la secrétaire d'Etat auprès du ministre fédéral de l'Economie et de l'Energie et coordinatrice du gouvernement fédéral pour l'aéronautique et l'aérospatiale allemande Brigitte Zypries, et différentes personnalités du monde de l'enseignement et de la recherche. Sur la base des différents points communs dans le domaine des politiques industrielles nationales dans les pays européens, la

conférence s'était donné pour mission d'identifier les champs d'action communs possibles pour la future coopération des syndicats et des représentants syndicaux européens, notamment par le biais d'une table ronde internationale. Philippe Fraysse a pu exposer aux participants le point de vue de notre organisation et ses actions en faveur de l'industrie. « FO a rappelé que si la situation du secteur aujourd'hui était plutôt au beau fixe, il était nécessaire d'anticiper l'avenir et de lancer dès à présent de nouveaux programmes qui généreront les emplois de demain », résume le secrétaire fédéral. Il a aussi insisté sur la force des liens entre la France et l'Allemagne, depuis longtemps partenaires sur les grands projets qui ont façonné le paysage aéronautique européen, et a souligné l'importance de voir la logique industrielle prévaloir sur la logique financière.

Jeannick Sauvard nous a quittés



Alors qu'à la veille des vacances l'ambiance aurait dû être à la détente, c'est plutôt la tristesse qui accompagnait l'équipe FO de Cassidian MetaPole. Le 25 juin, à six mois de son départ en retraite, leur camarade et ami Jeannick Sauvard s'en est allé, laissant derrière lui un vide impossible à remplir.

Il avait rejoint le syndicat FO de l'Aérospatiale Engins Tactiques dans les années 1980, où il avait tout de suite pris sa place. C'est là qu'il avait rencontré Jean-Bernard Bessard, son premier copain FO et futur témoin de mariage, qui se souvient d'un « militant passionné, et dévoué, qui a honoré de sa personnalité, pour le grand bien de notre syndicat, les mandats de délégué syndical, puis d' élu au CE. Dans les moments difficiles que nous avons traversés, comme c'est le cas dans une vie d'engagement syndical, nous le savions fidèle à ses amis et aux convictions que nous partagions.

Jeannick était un garçon précis, droit et méticuleux; ses analyses étaient sollicitées et respectées parce que pertinentes ». Il était aussi un homme de cœur, et sa plus grande

joie fut sans nul doute l'arrivée de son fils au foyer, pour lequel il a donné tout son amour et déployé toute son énergie.

Dans les années 90, ce fut le départ vers d'autres horizons professionnels, compte tenu des bouleversements industriels ayant affecté le groupe. Pour autant, Jeannick n'a pas abandonné ses convictions... Il rejoint alors Test & Services (ex-Groupe EADS) à Vélizy, puis à Elancourt, où il gère les Œuvres Sociales de cette filiale en tant que Trésorier du CE. Il était également trésorier adjoint du Syndicat FO MetaPole. Frédéric Planche, délégué syndical central de Cassidian (Airbus DS aujourd'hui), garde le souvenir d'un « esprit affûté et d'un humour légendaire qui manquent cruellement à ses collègues et amis, que sa disparition brutale laisse sous le choc ».

Dans cette épreuve, la Fédération FO de la métallurgie et son secrétaire général partagent la douleur de sa famille et de tous ceux qui l'ont connu, leur adressant leurs plus sincères condoléances.

Adieu Jeannick.

Le don de jours de repos pour enfant malade

Inspirée de pratiques déjà existantes dans certaines entreprises, la loi du 9 mai 2014 a introduit un nouveau dispositif dans le code du travail permettant le don de jours de repos entre collègues pour assurer les soins d'un enfant malade de moins de 20 ans sans perte de salaire.
Gros plan.

En quoi ce don consiste-t-il ?

Le principe est le suivant : un salarié peut décider de donner des jours de repos qu'il a acquis à un de ses collègues afin qu'il puisse s'absenter sans perte de salaire pour prendre soin d'un enfant de moins de 20 ans atteint d'une grave maladie, d'un handicap ou victime d'un accident d'une particulière gravité rendant indispensables une présence soutenue et des soins contraignants (art. L. 1225-65-1 et suivants du Code du travail).

Ceci est possible dans toutes les entreprises ?

Oui, quel que soit l'effectif. Ce droit est également ouvert aux agents de la fonction publique. En revanche, le don n'est possible qu'entre salariés de la même entreprise. Ça ne l'est pas, par exemple, dans deux entreprises d'un même groupe.

Quels jours de repos peut-on donner ?

Les jours de congés payés au-delà de 24 jours ouvrables (la 5ème semaine), les jours de congés d'ancienneté, les jours de RTT, ceux de récupération, et tout autre jour attribué dans l'entreprise. Il est également possible de donner des jours déjà placés sur un compte épargne temps, si vous en avez dans votre entreprise. Il n'est toutefois pas possible de donner des jours non encore acquis, par anticipation.

Comment se fait le don ?

Il n'est pas nécessaire qu'un accord d'entreprise le permette ; il suffit que le

salarié donateur exprime sa volonté auprès de son employeur. Le don est forcément anonyme et se fait sans contrepartie. Il doit être fait à un autre salarié nommément désigné, il n'est pas possible de céder des jours à un bénéficiaire non connu au jour du don. En revanche, la loi permet à l'employeur de refuser ce don, sans pour autant préciser les motifs qu'il peut faire valoir pour cela.

Quel est l'intérêt pour le salarié bénéficiaire ?

Ce salarié devra justifier de sa situation via un certificat médical détaillé, établi par le médecin qui suit l'enfant au titre de la maladie, du handicap ou de l'accident, attestant de la gravité de la pathologie et du caractère indispensable de la présence soutenue et des soins. Ensuite, il pourra s'absenter pour la durée des jours qui lui ont été donnés, avec maintien de sa rémunération. Cette absence sera assimilée à une période de travail effectif pour la détermination des droits liés à l'ancienneté et le salarié conservera l'ensemble des avantages acquis avant son absence. En revanche, la loi est muette quant à la durée minimale ou maximale de l'absence ainsi que sur les modalités de prise des jours (fractionnement possible, délai de prévenance avant de partir...).

N'existait-il pas d'autres dispositifs pour ce genre de cas ?

La loi prévoit d'autres congés, qui sont cumulables avec ce don, mais ils ne permettent pas le maintien de salaire dans tous les cas :

■ Le congé de présence parentale permet de suspendre son contrat de travail pendant 310 jours ouvrés maximum sur 3 ans pour un enfant victime d'une maladie, d'un accident ou d'un handicap grave nécessitant une présence soutenue ou des soins contraignants, sans autre condition liée à l'ancienneté, à la nature du contrat de travail ou à l'effectif de l'entreprise. L'enfant doit cependant répondre aux conditions ouvrant droit aux prestations familiales : être âgé de moins de 16 ans, ou avoir entre 16 et 20 ans s'il perçoit une rémunération n'excédant pas 55 % du Smic. Le salarié peut alors bénéficier d'une Allocation Journalière de Présence Parentale (AJPP) d'un montant maximum de 51 € par jour.

■ Le congé de solidarité familiale dont peut bénéficier tout salarié dont un ascendant partageant le même domicile souffre d'une pathologie mettant en jeu le pronostic vital ou est en phase avancée d'une affection grave et incurable, quelle qu'en soit la cause. Le congé est accordé de plein droit sur présentation d'un certificat médical attestant de l'état de la personne assistée, sans qu'aucune condition d'ancienneté ne soit requise. Pour l'exercice de son congé, le demandeur peut opter entre la suspension totale de son contrat, et le passage à temps partiel, sachant que dans ce dernier cas il devra obtenir l'accord de l'employeur. Qu'il soit total ou à temps partiel, le congé de solidarité familiale a une durée maximale de 3 mois, renouvelable une fois. Il n'est pas rémunéré par l'employeur mais peut être indemnisé par la CPAM (maximum 55,15 € par jour).

■ Le congé de soutien familial de 3 mois renouvelable dans la limite d'un an, qui permet de s'absenter sans perdre son poste mais qui n'est ni rémunéré, ni indemnisé.

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter votre délégué FO !

Des métaux et des mots

Tous les mois,
FO Métaux vous
propose mots croisés
et sudoku, ainsi qu'un
peu de culture,
syndicale bien sûr,
autour d'un mot
chargé d'histoire
et que les métallos
connaissent bien.

Solution du n° 532

8	2	4	5	7	1	3	9	6
5	3	1	6	2	9	4	8	7
9	6	7	4	3	8	2	1	5
7	1	5	9	8	2	6	3	4
3	8	2	7	4	6	1	5	9
6	4	9	1	5	3	7	2	8
1	5	6	2	9	4	8	7	3
2	7	8	3	6	5	9	4	1
4	9	3	8	1	7	5	6	2

Sudoku

4		5	6		3		8	
	8							
		2		9		6		7
				7				9
		4				5		
8			2					
5		6		2		9		
							3	
	2		8		9	7		6

Mots croisés n° 533

Horizontalement

A. Vieux de 600 ans, et toujours vers. B. Manière de chiffrer qui ne coûte rien. C. Toujours à la hauteur. En liège. D. Boit, peut-être un jus, mais pas pressé. Ras, c'est vraiment trop. E. En tonneau. Négation. Suit en général le bon. F. Avant la décision. Bien entourée. G. Entre deux mots, c'est le moindre. H. Initiales de triste mémoire. Symbole de l'argon. Indéfini. I. Voyelles. Auteur norvégien. J. Elle peut donner un coup de fer.

Verticalement

1. Rend les sens interdits. 2. Edison avait de telles idées. 3. Chef au pays de l'or noir. En Angleterre, vers le haut. 4. Gaz rare. Célèbre comédie musicale des années 60. 5. Cauchemar de l'amateur de poisson. Fromage très mélangé. 6. Prière. Préfixe. Initiales royales. 7. Morceau de datte. Elle ne tient donc plus debout. 8. Dieu égyptien. Finiront fauchés. Sans effet. 9. De la glace faite maison. En marche. 10. Elle fait donc mal.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
A										
B										
C										
D										
E										
F										
G										
H										
I										
J										

Solution du n° 532

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
A	D	E	S	H	E	R	B	A	N	T
B	I	M	P	O	N	D	E	R	E	E
C	G	O	A	L		A	C	C	O	N
D	R	U		O	N		H		T	
E	E	S		C	O	O	P	E	R	A
F	S	T	R	A	U	S		E	T	
G	S	I	N	U	S	I	T	E	I	
H	I	L	E	S		R	M	A	V	
I	O	L		T	R	I	A	I	R	E
J	N	E	C	E	S	S	I	T	E	S

Le mot du mois : Cotisation

Plaignons les neuf sages du Conseil Constitutionnel, qui visiblement ne prennent pas de vacances : le 6 août, ils ont retoqué une importante disposition du « pacte de responsabilité » qui, à partir du 1^{er} janvier 2015, devait accorder aux salariés les moins payés (jusqu'à 1,3 fois le smic) une baisse de leurs cotisations sociales et leur redonner ainsi du pouvoir d'achat. Pendant que l'on se prélassait sur les plages ensoleillées (quoique...), eux phosphoraient pour trancher si cette disposition méconnaissait ou non le principe d'égalité. Ce qui, à en croire les spécialistes (qui n'approuvent pas tous la décision du Conseil), renvoyait à cette autre épineuse question : la distinction entre impôts et cotisations sociales est-elle toujours pertinente ?

Les fidèles lecteurs de cette chronique n'ignorent plus rien de l'étymologie des premiers depuis le FO Métaux de juin. Quant aux secondes, ils seront heureux d'apprendre que le mot « cotisation » est entré dans la langue française l'année de la bataille de Marignan (1515, comme chacun sait), dans la foulée du verbe « cotiser », lui-même dérivé de « cote », issu du latin médiéval *quota*, plus précisément *quota pars*, « part qui revient à chacun ». Cette cote, à laquelle il ne faut surtout pas mettre d'accent circonflexe, a continué à vivre sa vie pour désigner la constatation officielle d'un cours (de bourse, par exemple) et par diverses extensions, dans la vie courante, la dangereuse « cote d'alerte » ou la plus enviable « cote d'amour », sans parler de l'insaisissable « cote mal taillée ».

Outre les cotisations sociales, prélevées sur le salaire ou le revenu d'un assuré en vue d'une prestation future, il en est bien sûr de plus volontaires. On peut ainsi « se cotiser » par solidarité, ou pour offrir un cadeau à un collègue, et bien sûr on doit, en bon militant, régler sa cotisation syndicale. À propos, êtes-vous à jour ?



La dépendance ?
En cotisant, j'ai des
services pour moi et mes
parents dépendants.

Et demain, une rente
pour moi.



Parfois je me dis :
et si je disparaissais ? Qui
s'occupera des enfants ?
De leurs études ?

... cotiser pour protéger
mes enfants, c'est vital !

Unis par des garanties
qui assurent l'avenir

By the way Créocem - Crédit photo : © Olivier Huber

**Veuvage, orphelinage, handicap, dépendance,
lorsque vous cotisez à l'OCIRP, vous protégez votre famille.**

Face à ces risques, le rôle de l'OCIRP est d'unir des organismes de prévoyance afin d'offrir des garanties complémentaires aux salariés dans le cadre d'un contrat collectif. L'OCIRP, organisme paritaire géré par les représentants des salariés et des employeurs, assure près de 6 000 000 salariés et 1 300 000 entreprises.



www.ocirp.fr



OCIRP

unis par excellence

Les garanties OCIRP sont diffusées par les organismes de prévoyance membres des groupes de protection sociale AG2R LA MONDIALE - AGRICA - APICIL - AUDIENS - HUMANIS - IRCEM - KLESIA - LOURMEL - MALAKOFF MÉDÉRIC - RÉUNICA, **les organismes de prévoyance** AG2R-MACIF PRÉVOYANCE - ANIPS - APGIS - CAPSSA - CIPREV - CREPA - GNP (Union d'institutions de prévoyance) - IPBP - IPECA Prévoyance - IPSEC (Groupe HUMANIS) - UNIPRÉVOYANCE, **et les partenaires** UNPMF - UNMI - IDENTITES MUTUELLES - PREVAAL. (Liste juin 2013)



L@ lettre de l'INPC

Bon à Savoir

À l'issue d'une revalorisation de 1,4%, le plafond de la sécurité sociale a été fixé à 3 129€ mensuels au 1^{er} janvier 2014. Ce qui fixe le PASS (Plafond Annuel de la Sécurité Sociale) à 37 548€ pour l'année 2014.

Faisant suite au vote de la loi sur le mariage pour tous, l'AGIRC et l'ARRCO ont ouvert le droit à réversion au titre d'un mariage entre personnes de même sexe. La loi ayant été publiée le 15 mai dernier, les réversions qui en seront issues ne pourront avoir une date d'effet antérieure au 1/05/2013. Les deux régimes ont par ailleurs harmonisé leur réglementation remplaçant les termes "orphelins de père et de mère" par "orphelins de leurs deux parents".

Selon un sondage réalisé par l'institut CSA pour L'Humain en juin dernier, 83% des Français se déclarent inquiets pour leur retraite contre 65% en 2003. Le niveau d'inquiétude atteint son paroxysme chez les 25-34 ans (90%). Avec une nouvelle réforme annoncée, 64% des Français considèrent la mise à contribution des revenus financiers comme "la mesure la plus efficace pour garantir le financement du système de retraite". L'allongement de la durée de cotisation est ensuite cité par 39% d'entre eux.

En période de crise, la complémentaire santé est le produit plébiscité par 59% des Français devant l'assurance habitation et l'assurance auto. C'est ce qu'a révélé un sondage IFOP réalisé par l'Assurim Groupama en juin dernier. Les 93% des personnes interrogées ayant répondu :

A la une : Les attentes des salariés en protection sociale complémentaire

À la demande du CTIP (Centre Technique des Institutions Paritaires), le département "Evaluation des Politiques Sociales" du CREDOC (Centre de Recherche pour l'Etude et l'Observation des Conditions de vie) a réalisé le 10^{ème} baromètre des attentes des salariés et des entreprises du secteur privé vis-à-vis du vaste champ de la protection sociale complémentaire. Dans la synthèse que nous vous proposons de cette étude, effectuée en 2013 grâce à 2 enquêtes téléphoniques auprès de 1006 salariés et de 1012 responsables d'entreprises de tailles différentes, nous nous sommes attachés à privilégier les attentes des salariés.

La complémentaire santé

Le taux de couverture des salariés par un contrat collectif de complémentaire santé (obligatoire dans 72% des cas) s'élève à 6 salariés sur 10 et reste stable depuis 2001. Bien que son coût soit jugé "au juste prix" voire "pas cher" par 75% d'entre eux, 51% estiment que la cotisation pour la couverture collective en complémentaire santé devrait être la même pour tous alors que 43% souhaitent une tarification proportionnelle au salaire.

Par ailleurs, plus de la moitié des salariés interrogés n'ont pas connaissance de la généralisation de la complémentaire santé qui entrera en vigueur au 1^{er} janvier 2016 (loi de sécurisation de l'emploi de juin 2013). Parmi ceux n'ayant pas de complémentaire santé collective, 81% souhaitent que les garanties soient négociées en interne ; 84% pensent qu'elles devraient aussi couvrir les ayants-droits.

Les réseaux de soins

Plus de la moitié des salariés ont reçu une information de leur opérateur en complémentaire santé sur les réseaux de soins auxquels ils pouvaient faire appel et plus d'un tiers d'entre eux les ont déjà utilisés : à 72% pour l'optique, à 63% pour le dentaire et à 5% pour les audioprothèses. Et si 17% d'entre eux estiment que le passage par les réseaux de soins représente une contrainte, certains y ont trouvé des prix plus intéressants (39%) ainsi qu'un service de meilleure qualité (33%).

La prévoyance

Bien que la part des salariés n'ayant aucune garantie de prévoyance reste stable par rapport à 2011 (15%), plus de 8 salariés sur 10 bénéficient d'au moins une garantie. Les indemnités journalières (IJ) en cas d'incapacité de travail sont les plus largement mises en place (pour 79% des salariés interrogés), suivies par les rentes invalidité (pour 61% des salariés interrogés) et du capital décès (pour 58% des salariés interrogés). Le taux de couverture varie en fonction des caractéristiques des salariés : ceux en CDI sont couverts à 86%, ceux bénéficiaires d'autres formes de contrats à 72%.

La dépendance

Près de la moitié des salariés interrogés

Extrait du numéro 77 du 15 mai 2014

Pour connaître la suite, abonnez-vous !

Pour vous abonner gratuitement à **L@ lettre de l'INPC**
(de l'information sur l'actualité de la protection sociale)
envoyée mensuellement par lien électronique)
connectez-vous sur le site **www.inpc.fr**

Institut National de Prévoyance Collective

4, place Raoul Dautry - 75015 PARIS - ☎ 01 42 18 96 39 - 📠 01 42 18 96 36
courriel : contact.inpc@inpc.fr